

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Point 4.8 de l'ordre du jour

Délibération
n° 206-2023
Point 4.8

Gratification de représentation des étudiants de Télécom Physique Strasbourg aux forums CPGE

EXPOSE DES MOTIFS :

Télécom Physique Strasbourg souhaite procéder à l'achat de chèques cadeaux d'une valeur fixée entre 50 et 80 euros destinés à rétribuer les étudiants ayant participé à un forum Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) pour représenter Télécom Physique Strasbourg à compter du 1^{er} septembre 2023.

Ce choix d'indemnisation des étudiants sera limité à une enveloppe globale de 5000 € TTC chaque année financée sur ESP3.

Rapporteur : Michel Deneken

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la gratification de représentation des étudiants de Télécom physique Strasbourg aux forums CPGE.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services

A handwritten signature in red ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line that extends to the right.

Valérie GIBERT